**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

**Herausgeber:** Association des musiciens suisses

**Band:** 1 (1907-1908)

**Heft:** 14

Inhaltsverzeichnis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La Vie Musicale

Le « trac », Th. L. Leeman. — L'« Immortelle Aimée » (suite et fin), Georges Humbert. — La musique en Suisse : Aarau, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Vevey, Yverdon, Zurich. — La musique à l'Etranger : Lyon, Paris. — Echos et nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie. — Société de gymnastique rythmique. — Calendrier musical.

# Le "Trac"

Le « trac », les circonstances externes qui en provoquent l'apparition, les modifications à apporter à ces circonstances pour les rendre inoffensives, voilà le sujet des notes formant cet article. C'est dire que notré étude est superficielle et incomplète. Aussi bien rien n'en justifierait la publication, si elle n'avait une certaine actualité et ne traitait d'une certaine sensation désagréable, bien connue sans doute de la plupart des lecteurs de la Vie Musicale.

La première question à résoudre concerne la nature du trac. Pour nous en faire une idée, examinons un musicien pendant qu'il en est la proie. Il ne se possède plus entièrement; ses mains se rebellent contre sa volonté. Les fausses notes lui font l'effet de soleils sonores énormes qui, surgissant d'un bond, frappent d'éblouissement son sens auditif. Autour de lui se presse la troupe mouvante, sans cesse accrue, des Fautes, autant de voix aigues attirant sur lui l'attention de toute une salle railleuse, à l'affut de chaque défaillance.

En réalité il aura peut-ètre fort bien joué et ses bévues, peu nombreuses, auront échappé à la plupart des auditeurs. Mais lui affirmerait-on cela qu'il n'y croirait pas et tiendrait pour la réalité de son cauchemar. Et de l'artiste puissant et imposant qu'il se croyait, il se sentira devenu un hommelet tout humilié, tout rabougri dans son estime, poursuivi, comme d'un châtiment, par ses Fautes et ruiné dans son crédit auprès du public.

On voit par là ce qui constitue le trac. On voit aussi ce qui le rend possible : c'est une hypersensibilité pour les imperfections, la tendance à les croire infiniment plus graves et perceptibles qu'elles ne sont de fait, l'idée que le public écoute en juge féroce, qu'il vient principalement pour éplucher, relever les points faibles et se réjouir méchamment des erreurs.

Le cas décrit plus haut est évidemment parmi les pires. De la terreur paralysante au sentiment de l'inconfortable, le trac revêt toutes les nuances. Mais quelle qu'en soit l'intensité, il n'en est pas moins un hôte parfaitement désagréable et redoutable.

Pour comble de malheur, il n'est pas de remède qui en ait raison. Le bromure et l'eau de fleur d'oranger agissent, si l'on a la foi... et encore! On a essayé de l'hypnotisme : un journal rapportait le cas d'un élève du Conservatoire de Paris que cet